

AΛΛΛΛ J) J  
d t B Λ  
C C C C  
d f D n d

## Les graffiti sur céramique de la villa d'Orbe-Boscéaz

Richard Sylvestre

Les *graffiti* sur céramique fournissent de précieux renseignements sur l'onomastique et la vie quotidienne des populations antiques. A Orbe-Boscéaz, ils constituent un corpus épigraphique unique et permettent d'attribuer quelques noms aux habitants de la *villa* entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

### LES GRAFFITI: DÉFINITION

De manière générale, on peut définir le graffite comme un dessin ou une inscription gravés à l'aide d'un instrument pointu sur un objet (récipients, cuillers, bagues, objets votifs en terre, pesons de fuseaux, objets d'ameublement, outils d'artisan, etc.) ou des éléments de construction (peinture murale, tuiles, briques, blocs de pierre, etc.). Les graffites (ou *graffiti*) sur céramique appartiennent au groupe des inscriptions mineures gravées sur *instrumentum*, expression latine qui désigne l'ensemble des objets domestiques ou artisanaux. Contrairement aux inscriptions majeures (lapidaires), les graffites sur céramique témoignent principalement du quotidien d'une population. Force est donc de constater la diversité des supports de l'écriture. En outre la fonction des graffites est aussi extrêmement variée. On peut en dénombrer sept: les marques de propriété (signatures), les indications de contenu du récipient porteur, les comptes de potiers (fig. 1), les textes bacchiques, érotiques ou encore de type religieux (sur

des objets votifs, etc.). Les inscriptions découvertes à Orbe, comme celles mises au jour à Lausanne-Vidy (VD) ou Biberist (SO), ne concernent que les deux premières catégories.

### ANALYSER UNE INSCRIPTION MINEURE

Plusieurs étapes sont nécessaires à l'étude d'une inscription. On cherche tout d'abord à reconnaître l'alphabet utilisé pour ensuite déterminer la langue de l'inscription. A moins d'être en présence d'une inscription constituée de caractères particuliers et difficiles à repérer, comme par exemple l'alphabet lépontique (région des Lacs de l'Italie du Nord) ou gaulois cisalpin (plaine du Pô), on est généralement confronté à une inscription en caractères latins ou grecs, dont les variantes graphiques sont relativement bien connues. Cette étape ne va pas sans difficulté, notamment lorsque les inscriptions sont fragmentaires ou que les lettres ne sont pas suffisamment marquées.

La lecture et la restitution d'une inscription permettent ensuite de lui attribuer une

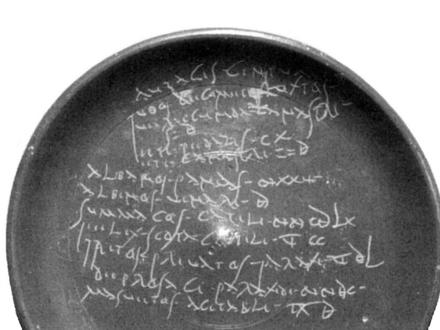


Fig. 1 Comptes de potiers de la Graufesenque. Lambert 2003, p. 135.

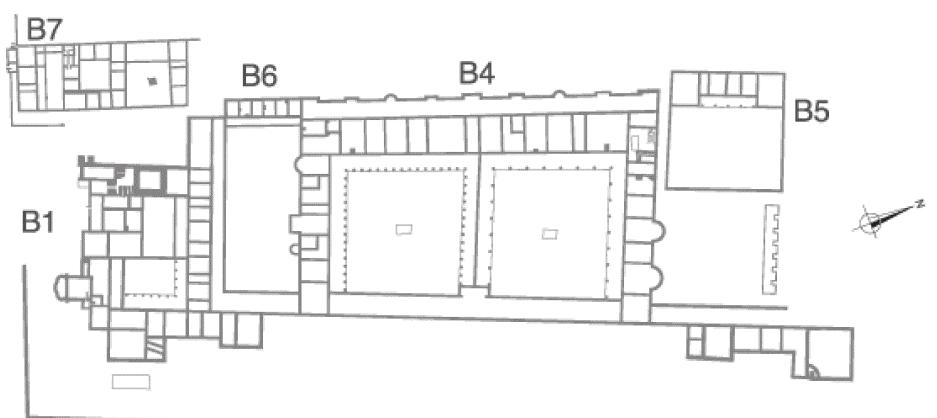


Fig. 2 Plan de la villa. Archive de l'IASA.

fonction en rapport avec le type de support.

L'étape suivante consiste à analyser l'inscription. Par exemple, à la lecture d'un nom, on cherche les différentes attestations épigraphiques témoignant de sa fréquence à différentes échelles, en pays helvète, en Gaule Belgique et en Gaule romaine. Les indications de contenu, quant à elles, sont susceptibles de nous fournir de nombreux renseignements sur le prix et le poids de certaines denrées.

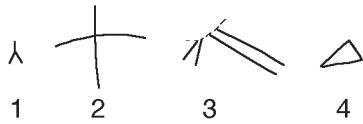
Lorsque les données archéologiques accessibles sont suffisantes, il est alors possible d'étudier les différents rapports entre l'inscription, son contexte de découverte (habitat, funéraire, etc.) et le support.

#### ET À ORBE...?

De 1987 à 2003, les fouilles réalisées sur le domaine de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz (fig. 2 et 3) ont permis de découvrir 73 graffites gravés sur des céramiques<sup>2</sup>. Parmi ces derniers, nous en avons retenu 27, répartis en deux groupes<sup>3</sup>: les marques de propriété, qui constituent le groupe le plus important du corpus, et les indications de contenu.

Les inscriptions de propriété se rencontrent sous la forme de marques littérales ou non, qui indiquent le caractère personnel de certains récipients, essentiellement de la vaisselle de table tels des coupes, des assiettes et des gobelets. Elles réunissent des noms complets ou abrégés (parfois jusqu'à une seule lettre, voir graf. 1), des marques anépigraphes<sup>4</sup> ou cruciformes (graf. 2 et 3) et des formes géométriques (graf. 4).

#### QUELQUES GRAFFITES SIMPLES



Quelques inscriptions de ce type permettent de proposer quelques noms de personnes appartenant à la famille (*gens*) du propriétaire de la villa, à ce jour encore inconnu, ou à des affranchis liés à cette dernière (fig. 4).

Plus fragmentaires et moins nombreuses, les inscriptions relatives au contenu du

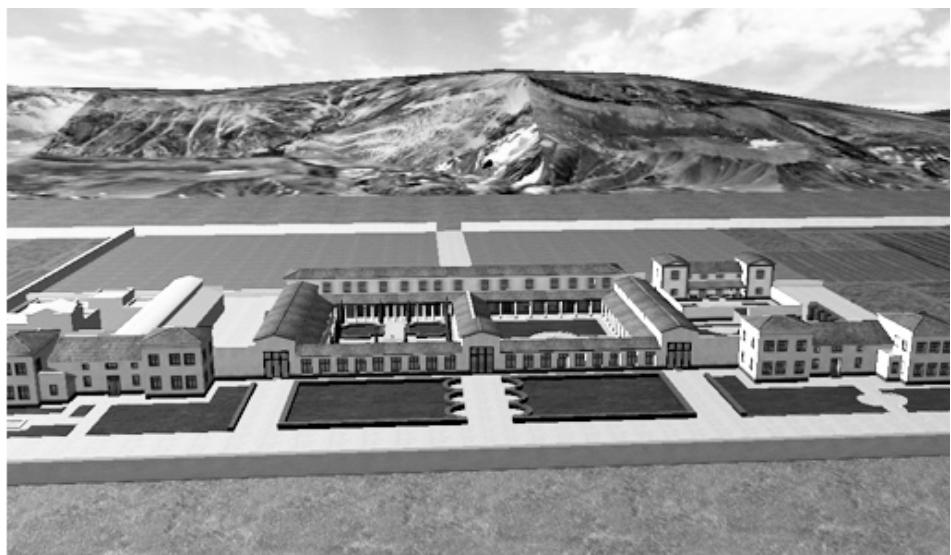


Fig. 3 Reconstitution de la villa. Archive de l'IASA.

récipient porteur étaient gravées sur des céramiques liées à la conservation des aliments (pots), sur des couvercles et sur des cruches<sup>5</sup>. Elles nous apportent quelques informations ponctuelles sur les usages commerciaux en révélant le contenu d'un récipient, un poids ou un prix.

#### L'ÉCRITURE

Sur les sites du Plateau suisse comme à Orbe-Boscéaz ou à Lousonna, c'est généralement l'alphabet latin cursif qui a été utilisé. La particularité et la difficulté de ce type d'écriture reposent sur un système graphique (fig. 5) dont les lettres sont souvent réalisées de différentes manières. Parfois, les lettres sont simplifiées (par exemple la lettre E est simplement symbolisée par deux traits parallèles), dans d'autres cas réalisées en trois ou quatre variantes (le A, fig. 5). L'identification des différentes manières d'écrire une lettre permet de mettre en évidence un système d'écriture particulier à l'échelle locale ou régionale. À Orbe, le nombre restreint de graffites et leur caractère fragmentaire ne permettent pas d'élaborer un abécédaire local ou régional typique. Toutefois, on peut observer quelques constantes graphiques. Le corpus des inscriptions est intégralement composé d'une écriture cursive latine (notons l'absence de caractères grecs), dont les lettres sont fréquemment ligaturées, par exemple les A, les M et les N. On constate également que si certaines lettres sont uniformes comme les I et les C, d'autres varient légèrement comme les R et les V voire considérablement pour les S, les E et les L.

<sup>2</sup> En 1992, un corpus de seize graffites avait déjà fait l'objet d'une étude interne, Luginbühl, Theurillat 1992. Pour notre exercice, nous avons suivi l'orientation prise par la lecture et l'analyse des graffites n° 5, 9, 10, 15, 19, 21 et 22 présentés dans cette première étude. L'analyse des graffites n° 7, 8 et 12, présentée dans Luginbühl et al. 2001, p. 62, a également été utilisée.

<sup>3</sup> Les autres ne sont pas interprétables.

<sup>4</sup> Ces graffites sont à ranger parmi les marques de propriété incertaine.

<sup>5</sup> Luginbühl 1994, p. 96.

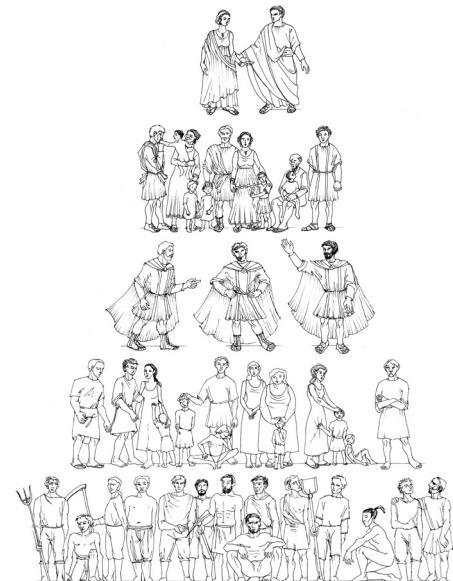


Fig. 4 Pyramide sociale théorique des habitants d'une villa. De haut en bas: le propriétaire et sa femme (*dominus et domina*), leur famille, l'intendant qui gère l'exploitation (*vilexus*) et les sous-intendants (*subvilexici*), les serviteurs et les artisans spécialisés, les ouvriers agricoles et les manœuvres. Luginbühl et al. 2001, p. 61.

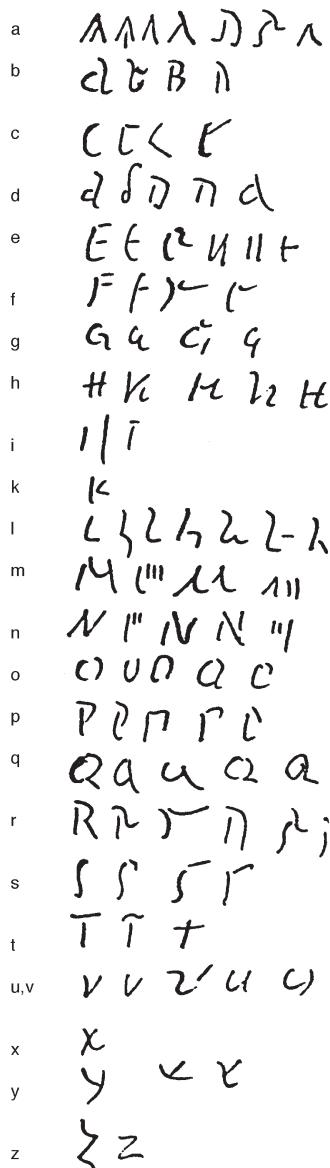


Fig. 5 Alphabet latin cursif. Document de l'IASA.

<sup>6</sup> L'insula 1 d'Avenches a probablement servi de salle de classe vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., au vu des nombreux graffiti retrouvés sur les murs: signatures, vers latins, dessins d'oiseaux ou de chat. Bielman et al. 2002, p. 294-295.

<sup>7</sup> La convention épigraphique [...] indique que l'inscription est lacunaire. Luginbühl 2001, p. 63.

<sup>8</sup> Par exemple, Q. Cluvius Macer obtint la citoyenneté romaine après son service militaire, et ses fils Macrius Nivalis et Macrius Macer sont parvenus à la charge de *duumvir* (les *duumvir*, «deux hommes», sont les détenteurs du pouvoir exécutif d'une colonie romaine). Voir Luginbühl 2001, p. 62.

<sup>9</sup> Luginbühl 2001, p. 63.

## UNE ÉLITE HELVÈTE

Sans entrer dans la problématique de l'histoire de la langue ou du système éducatif, les quelques inscriptions retrouvées à Orbe suggèrent que la famille du propriétaire et une partie du personnel de la *villa*, de langue maternelle gauloise comme l'ensemble de la population helvète, ont reçu une éducation leur permettant de lire et d'écrire en latin.

Le programme iconographique des mosaïques d'Orbe (fig. 6), riche en thèmes mythologiques gréco-romains, et le recours à des éléments architecturaux d'inspiration hellénique démontrent que le propriétaire de la *villa* devait être imprégné de culture classique, comme les élites helvètes dès le début du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Malgré l'absence d'inscriptions en caractères grecs, certains habitants ont peut-être reçu des rudiments de cette culture, que se soit dans une des salles du palais par un précepteur privé ou peut-être dans une école publique d'Avenches<sup>6</sup>.

Les propriétaires de la *villa* appartenaient à l'élite de la Cité des helvètes. Au sein de cette élite, deux grandes familles aristocratiques, les *Camillii* et les *Macrii*, sont connues par des inscriptions mises au jour sur différents sites de Suisse occidentale. C'est certainement dans l'une d'elles qu'il faut chercher les propriétaires de la *villa*. Nous verrons que certains graffites révèlent des noms ayant peut-être appartenu à l'un des membres de ces deux grandes familles.

vraisemblables. *Fortis*, qui signifie «solide, fort ou résistant», était peut-être le nom d'un militaire. Quant au nom de *Covius* ou *Coutusuatus*, il porte un radical assez rare, à l'origine de moins d'une dizaine de noms d'origine latine ou celtique. Il est intéressant de noter que cette inscription a été mise au jour dans la cuisine du corps central de la *villa* (B4, L76; fig. 2 et 7). En l'absence de données supplémentaires, nous ne pouvons pas proposer d'hypothèse sur le rôle que jouait ce personnage dans la *villa*.

Deux fragments de noms présentant les lettres MA (graf. 7 et 8) pourraient être les abréviations de *Marcianus*, *Martialis* ou *Maternus*, très fréquents en Gaule romaine mais aussi de *Macer*, attesté par quatre inscriptions sur le territoire helvète, ou l'un de ses dérivés (*Macrinus*, etc.). Est-ce là la première mention épigraphique du nom du *dominus* ou d'un membre de la *gens* des *Macrii*? Le caractère très fragmentaire de l'inscription nous oblige toutefois à rester prudent face à cette restitution incertaine. Il est vrai qu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle, la *gens* des *Macrii* connaît une forte ascension politique au sein de la cité avenchoise<sup>7</sup>. Selon T. Luginbühl<sup>8</sup>, la promotion sociale de cette famille helvète pourrait être mise en relation avec le développement extraordinaire de la *villa* durant le règne de Marc-Aurèle. En effet, on peut imaginer qu'une famille d'origine gallo-romaine, ayant récemment reçu la citoyenneté romaine, soit propriétaire du domaine de Boscéaz.

## LES HABITANTS DE LA VILLA

Les témoignages épigraphiques sur les noms et l'origine des habitants de la *villa* de Boscéaz se réduisent au seul corpus des marques de propriété, constituées de onze inscriptions.

### QUELQUES NOMS «ABRÉGÉS»

Il arrive souvent que les inscriptions soient très fragmentaires. C'est le cas de deux graffites, le premier sur une coupe et le second sur un plat, portant respectivement les inscriptions<sup>9</sup> COV [...] et FOR [...] (graf. 5 et 6). Les restitutions deviennent fiables en proportion du nombre de lettres présentes ou visibles. Ici, les noms de *Covius* ou *Coutusuatus* et de *Fortis* peuvent être considérés comme les restitutions les plus

## SILVANUS ET VICTOR

Deux autres inscriptions SILVAN (graf. 9) et VICTO (graf. 10), gravées respectivement sur une assiette et un gobelet, sont très certainement les abréviations de *Silvanus* et de *Victor*. *Silvanus*, dont le radical est à l'origine d'une douzaine de *cognomina*, est très fréquent en Gaule romaine avec 53 occurrences (quinze en Gaule Belgique, deux en Suisse, à Berne et à Zurich). Restitué sous sa forme la plus simple, *Victor*, «victorieux», est un nom relativement fréquent dans le domaine militaire. Son radical est à l'origine de plus d'une dizaine de *cognomina*, principalement masculins, attestés en Suisse, à Genève, Wetzwil et Martigny notamment.

## PATERNUS

Egalement incisé sur deux gobelets différents, les graffites [...]ATERN et [...]ERN [...] (Graf. 11 et 12) sont probablement le nom, ici fragmentaire, de *Paternus*, extrêmement fréquent en Gaule romaine (176 attestations épigraphiques, dont 66 en Gaule Belgique et sept en Suisse, à Avenches et Payerne notamment).

## VETUSTUS/VETUSTA ET CORBULO/CORBULA

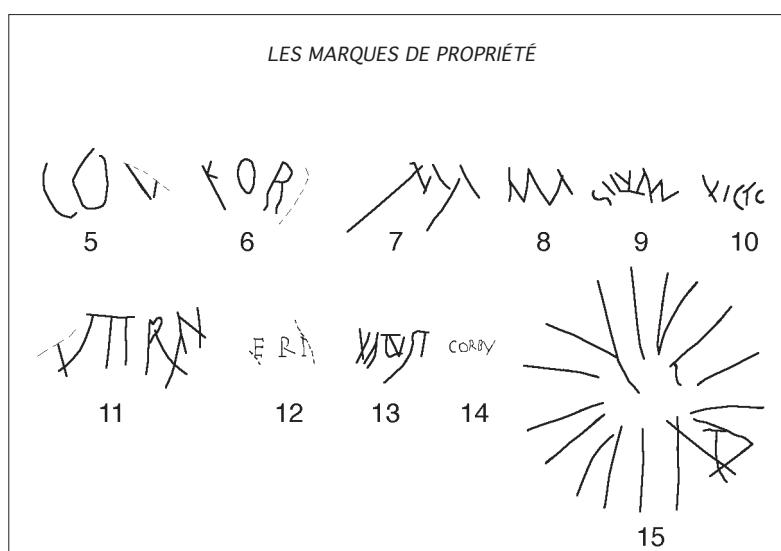
Les graffites VETVST (graf. 13) et CORBV [...] (graf. 14) pourraient être restitués sous la forme complète de *Vetustus*, qui signifie «vieux», et *Corbulo*, deux *cognomina* extrêmement rares, connus respectivement par une et deux occurrences en Gaule romaine<sup>10</sup>. Ces deux inscriptions ont été gravées sur la panse de pots réservés habituellement à la cuisson de la nourriture et non à l'usage individuel du récipient. Elles

AVIENVS ou AVENIVS (graf. 15) semble la plus probable. Gravé sous le fond d'une assiette, le nom de *Julius Avienus* ou *Avenius* serait néanmoins le nom le plus complet mis au jour à Orbe-Boscéaz. Le *cognomen*, de lecture moins certaine que le gentilice, peut être lu de deux manières, soit sous sa forme la plus probable, *Avienus*, soit *Avenius*. Les deux restitutions ne sont connues que par une seule attestation en Gaule romaine. On peut également noter que l'inscription IVLIV(S) serait la seule mention épigraphique d'un gentilice, découvert sur le site de Boscéaz, qui est en outre attesté par près de 40 inscriptions sur le Plateau suisse à Yverdon, Avenches, Lausanne, Genève et Windisch notamment. Il est de plus, le même que celui de *C. Julius Camillus*, membre du clan des *Camilli*. Il s'agit de la seconde famille de l'aristocratie helvète susceptible, selon certains chercheurs, d'avoir été les propriétaires de la *villa*. Toutefois, comme le souligne justement T. Luginbühl (voir



Fig. 6 Thésée s'enfuit de Naxos. Mosaïque du Triton. Dimension du médaillon: environ 85 cm. Luginbühl et al. 2001, p. 97.

<sup>10</sup> Une inscription portant le nom de *Corbulo* a notamment été retrouvée à Soleure. Walser 1980, p. 50, n°133.



<sup>11</sup> Les deux inscriptions proviennent des remblais de construction du bâtiment résidentiel B1 Nord, datés du milieu du I<sup>er</sup> à la fin du II<sup>e</sup> siècle.

<sup>12</sup> Les citoyens romains portent les *tria nomina*, trois noms: le *praenomen*, prénom; le gentilice, nom de famille (de *gens*); le *cognomen*, surnom qui peut être transmis aux héritiers mâles. Notons que le *praenomen* n'est que très rarement indiqué dans les inscriptions du II<sup>e</sup> siècle, ce qui expliquerait ici la présence des *duo nomina* (gentilice et surnom).

nuancent ainsi la pratique habituelle que nous avons présentée sur les rapports entre le support et la fonction du graffiti. Il n'est toutefois pas rare de rencontrer des noms sur ce type de récipients, en particulier des noms féminins sur la panse de pots ou de cruches. Ainsi pourrions-nous avoir deux personnages féminins du nom de *Corbula* et de *Vetusta*, qui auraient vécu dans la *villa* avant la fin des travaux de construction (entre 160 et 170) du palais de Boscéaz<sup>11</sup>.

note 8), les principaux membres de cette gens étaient actifs au I<sup>er</sup> siècle et n'ont pas laissé d'inscriptions au II<sup>e</sup> siècle, durant le «développement extraordinaire de la *villa*» et par conséquent n'ont probablement pas occupé le domaine de Boscéaz. Même si, à l'heure actuelle, le rôle que ce personnage a joué dans la *villa* est encore un mystère, il est intéressant de constater, si la lecture est correcte, qu'il devait porter les *tria nomina*<sup>12</sup> et par conséquent était citoyen romain.

## CITOYEN ROMAIN?

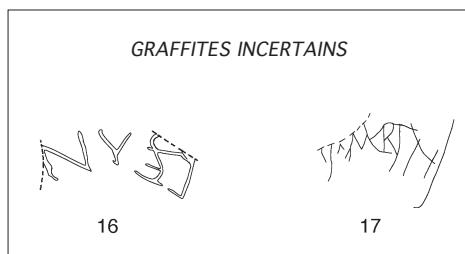
## DÉDICACE ET PHRASE À BOIRE?

L'inscription suivante, constituée de lettres très stylisées, réduites à de simples traits, est de lecture difficile. La transcription IVLIV

Pour terminer, les deux inscriptions DA MARTI (?) (graf. 17) et [...]NYSI (?) (graf. 16) soulèvent plusieurs difficultés.



Fig. 7 Proposition de restitution de la cuisine (L76 de B4, état 1996. Luginbühl et al. 2001, p. 75).



GRAFFITES INCERTAINS

16

17

<sup>13</sup> Les dédicaces sont généralement gravées à un endroit visible comme le haut de la panse.

<sup>14</sup> Voir par exemple André 1961, p. 232-233.

<sup>15</sup> Dolium (au pluriel dolia): grande jarre en céramique destinée au stockage des denrées.

Tout d'abord, la qualité des inscriptions ne permet pas de proposer une transcription certaine. Ensuite, il s'agit de déterminer si leur fonction est réellement d'indiquer une propriété. La première inscription, incomplète, présente des lettres ligaturées, dont l'incision est peu profonde, ce qui rend difficile la distinction des lettres. De plus, les deux mots sont peu distants l'un de l'autre. Si la lecture «da marti» est correcte, alors le premier mot est le verbe *dare* au singulier de l'impératif, suivi par le nom *Mars* au datif. Il est possible qu'il s'agisse donc d'une courte phrase, «donne à Mars!», gravée à un endroit étrangement peu visible, au bas de la panse d'un gobelet<sup>13</sup>. Quant à l'inscription [...]NYSI, dont les lettres sont profondément incisées et accompagnées de traits erratiques de même épaisseur, elle pourrait être la fin d'un nom comme *Nysus*, *Ionysus* ou *Dionysus*, peu fréquent en Gaule romaine. Dans ce cas la terminaison en -i au génitif signalerait que le récipient appartient à la personne en question et que la fonction du graffite est donc de marquer l'appartenance. Toutefois, l'inscription étant incomplète, elle pourrait correspondre également à la fin d'une phrase à caractère bacchique faisant référence à *Dionysos*, nom grec de *Bacchus*, dieu du vin. Le support, un bol en sigillée ornée, servait probablement au mélange d'eau et de vin. On peut alors imaginer que l'inscription était liée à la consommation du vin et au banquet. À défaut d'une autre lecture, la première pourrait s'intégrer dans le groupe des dédicaces religieuses et la seconde parmi les inscriptions à caractère bacchique, sans exclure l'hypothèse de la marque de propriété. Mis au jour lors des fouilles du bâtiment de service (B7, fig. 2), on peut supposer que les deux récipients inscrits devaient appartenir à des serviteurs ou des intendants de ce bâtiment.

#### INDICATIONS DE CONTENU

Bien que ce type d'inscriptions soit peu représenté, on trouve quelques récipients, principalement des pots et des cruches, portant des indications de contenu gravées après cuisson.

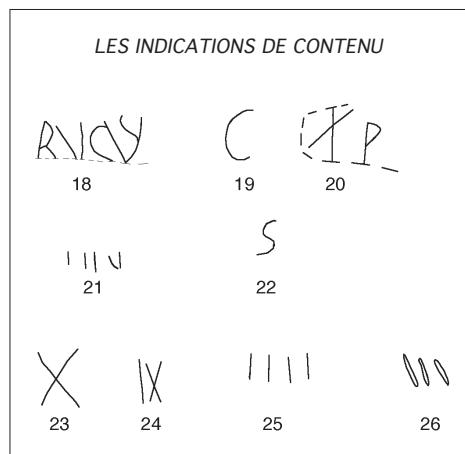
#### NOURRITURE

On peut lire par exemple sur un couvercle l'inscription complète RVBVS (graf. 18), qui

signifie «framboise». Il devait ainsi recouvrir un pot contenant une préparation à base de framboises, probablement de la confiture. Un pot a servi de support à l'inscription C (graf. 19) qui indiquait probablement le contenu du récipient. Le graffite étant réduit à une seule lettre, cette abréviation ne permet que la proposition de produits commençant par la lettre C comme *cases* (fromage), *ciceres* (pois chiche), *cuminum* (cumin), etc<sup>14</sup>... Nous ne pouvons toutefois pas exclure la possibilité de voir dans cette lettre isolée l'abréviation d'un nom sur ce type de récipient. Par exemple, à *Lousonna*, quelques noms (*Rufilla*, [...]tracia ou *Atilus*) apparaissent sur des pots, des cruches ou des *dolia*<sup>15</sup>. Sur le territoire de la Suisse gallo-romaine, nous trouvons très peu de graffites publiés indiquant la nature du contenu d'un récipient, exceptées les inscriptions sur amphores. En plus des deux attestations découvertes à Orbe, dont l'une est incertaine, nous pouvons citer notamment l'inscription *vinulum* sur une cruche découverte à *Lousonna*.

#### POIDS ET VOLUMES

L'inscription [...]X P (graf. 20), gravée également sur un pot, devait indiquer un poids. On trouve généralement comme abréviation les lettres TP pour *Testa Pondo*, «vase pesé avec son contenu», exprimé en livres (*librae*; livre romaine: 327,453 g). Ici l'inscription, avec omission de la tare, fait peut-être référence au poids du vase sous la forme d'un P pour p(ondo librae). Le pot, avec ce type d'inscription, pouvait servir de récipient de mesure. Malheureusement, le graffite est trop fragmentaire pour permettre une estimation du poids. Sur l'anse d'une amphore, l'inscription III V (graf. 21) indique probablement le volume de son contenu. L'unité de mesure utilisée pourrait être l'*vrna* (13,3 l), abrégée ici par la lettre V. En la multipliant par le nombre inscrit, on obtient un volume de 40 l, ce qui équivaut à la capacité maximale de ce type d'amphores (Gauloise 4; diamètre moyen de 25 cm, hauteur de 80 cm, capacité entre 25 et 40 l). Sur le site d'Orbe-Boscéaz, cette variété d'amphores vinaires n'est attestée que par une dizaine de récipients. Provenant de Gaule méridionale, ce vin pourrait être qualifié de nos jours de vin de table. La présence d'autres types d'amphores découverts sur le site suggère que les



LES INDICATIONS DE CONTENU

18

19

20

21

S

22

23

W

1111

25

VVV

26

propriétaires de la *villa* devaient consommer une catégorie de vin de meilleure qualité, que produisaient notamment la Grèce et l'Italie.

#### PRIX

L'inscription S (graf. 22) pourrait être une marque d'appartenance ou une indication de contenu abrégée, comme pour le graffite avec la lettre isolée C (graf. 19, ci-dessus). Mais cette marque, gravée sur la panse d'une cruche, pourrait être une indication de prix exprimée en *semis* (demi-as). L'utilisation de cette unité monétaire est assez fréquente sur les sites du Plateau suisse. On retrouve quelques attestations de ce type liées à une indication de contenu, notamment sur des cruches, par exemple à Lausanne-Vidy et à Benndorf. Comme nous pouvons le constater, il existe plusieurs fonctions possibles lorsqu'une seule lettre est présente sur un récipient. Dans ce cas précis, nous pouvons écarter l'hypothèse du setier (*sextarius*, 0,547 l), une mesure volumétrique très courante sur la céramique, généralement exprimée en toute lettre (*SEXTARIUS*) ou sous une forme abrégée (S, SE, SEX) et rarement sous sa forme la plus simple (S). En l'absence d'indication chiffrée, il est impossible de déterminer avec certitude la fonction de ce graffite. A l'inverse, quelques indications chiffrées (graf. 23, 24, 25 et 26) isolées ou fragmentaires ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'un poids, d'un prix ou d'un volume.

#### CONCLUSION

Les graffites présentés dans cet article fournissent quelques renseignements sur l'histoire du site et de ses habitants. Même si l'on ignore toujours l'identité du maître de la *villa*, les différentes inscriptions permettent de restituer quelques noms de personnes ayant vécu à Boscéaz. Malgré un bilan onomastique relativement modeste, on sait désormais que deux personnages du nom de *Corbulo/Corbula* et *Vetustus/Vetusta* ont vraisemblablement vécu dans la *villa* avant la fin de la construction du palais, que *Fortis* et *Victor*, peut-être deux militaires, ont fréquenté le domaine de Boscéaz et que *Silvanus*, *Paternus* et *Covius* ou *Coutusuatus* habitaient dans la *villa* à une date que ne précise pas le contexte

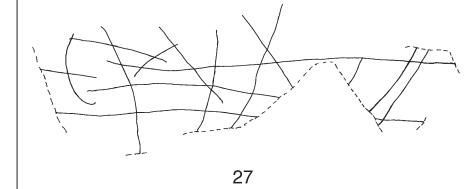
archéologique; occupaient-ils une fonction liée à l'intendance? Etaient-ils membres de la famille du propriétaire? Aucun élément ne permet de proposer une hypothèse vraisemblable. Deux personnages, appartenant peut-être à deux grandes familles de l'élite helvète, *Macer* et le citoyen romain *Julius Avienus* (ou *Avenius*), viennent compléter la liste des habitants de la *villa*. L'étude paléographique nous livre également quelques indications sur le degré d'alphabétisation et la manière d'écrire de la population de Boscéaz. Malheureusement le corpus des graffites d'Orbe (73 graffites) contient un grand nombre d'inscriptions illisibles ou de fonction indéterminée (46 graffites) et on se trouve, de temps à autres, face à un entrelacs de traits erratiques (graf. 27), quand ce n'est pas la trace de la truelle d'un fouilleur qui vient gêner la lecture de l'inscription...

Il demeure certain que la fouille des nécropoles apportera quelques lumières sur l'identité et l'histoire des habitants du palais. La rumeur veut que celui ou celle qui trouvera l'inscription indiquant le nom du propriétaire de la *villa* se verra récompensé par une caisse de Champagne. Les truelles sont prêtes... Les verres aussi...

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANDRÉ, J., *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, 1961.
- BIELMAN, A., BREM, H., HEDINGER, B., «Culture et société dans la Suisse gallo-romaine», *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age (SPM)*, vol. 5: *l'époque romaine*, Bâle, 2002
- HOWALD, E., MEYER, E., *Die römische Schweiz*, Zurich, 1940.
- LAMBERT, P.-Y., *La langue gauloise*, Paris, 2003<sup>2</sup>.
- LUGINBÜHL, T., THEURILLAT, T., *Les graffiti sur céramique de la villa gallo-romaine d'Orbe Boscéaz*, rapport interne de l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité (IASA) de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1992.
- LUGINBÜHL, T., «Les graffiti sur céramique de Lousonna-Vidy», *ASSPA*, 77, 1994, p. 95-108.
- LUGINBÜHL, T., MONNIER, J., DUBOIS, Y., *Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz*, Lausanne, 2001.
- MÒCSY, A. ET AL., *Nomenclator Provinciarum Europae Latinarum et Galliae Cisalpinae cum indice inverso*, Budapest, 1983.
- WALSER, G., *Römische Inschriften in der Schweiz*, Berne, 1980.

GRAFFITE INDETERMINÉ



27